

4.4.5.2.3.5. Fourrés secondaires exotiques à *Desmanthus virgatus* des côtes rocheuses et trottoirs massifs et des falaises basaltiques semi-xérophiles

Code Cahiers d'Habitats CBNM : 1.7.2.5

Correspondance TMNHR : 18.292 formations arbustives des côtes rocheuses basaltiques (Réunion)

Zone de référence : Rochers des Colimaçons, Saint-Leu (X : 318718; Y : 7664347)



Photographie 160 : Fourrés à *Desmanthus virgatus*

Diagnostic structural

Ces fourrés et ourlets arbustifs bas à *Desmanthus virgatus*, occupent de faibles superficies (de l'ordre de 30 m²) et peuvent atteindre 2 m de haut. Le couvert herbacé est dominé par des espèces relictuelles des savanes (*Heteropogon contortus*) dont la hauteur moyenne est de 30 cm.

Diagnostic écologique

Fourrés adlittoraux secondaires paraclimaciques des côtes rocheuses, des trottoirs rocheux massifs et des falaises basaltiques semi-xérophiles de la côte «sous le vent» à *Desmanthus virgatus*

N.B : Dans le cadre de ce cahier des habitats littoraux, est décrite la forme littorale de ce groupement qui sera également prise en compte dans sa forme optimale dans le cahier des habitats de l'étage mégatherme semi-xérophile.

Synécologie :

Cette végétation se développe en arrière littoral en situation mégatherme semi-xérophile où elle traduit l'arrivée progressive de cet étage. Ces végétations s'implantent ci et là au milieu des savanes, sur des sols peu évolués, sablograveleux de teinte brune où parfois la roche basaltique affleure.

Syndynamique :

Le positionnement syndynamique de ce groupement est plutôt difficile à appréhender ; des relevés complémentaires restent nécessaires pour affiner l'analyse.

Cet habitat secondaire paraclimacique, est localisé en adlittoral. Ce groupement est souvent au contact des savanes à *Heteropogon contortus*, qu'il tend à remplacer en adlittoral. Ces fourrés façonnent l'étage adlittoral en mosaïque avec d'autres fourrés secondaires à *Lantana camara*, *Leucaena leucocephala* et *Pithecellobium dulce*.

Synchorologie :

À La Réunion ce groupement est très commun, présent en situation adlittorale semi-xérophile jusqu'à l'étage mégatherme semi-xérophile de la côte « sous le vent » de l'île. Cet habitat se caractérise par une espèce exotique *Desmanthus virgatus* (espèce originaire d'Amérique tropicale) qui est aussi présente sur les îles de Maurice et Rodrigues.

Le manque d'informations relatif à cet habitat ne permet pas de préciser sa distribution dans les autres régions du monde où *Desmanthus virgatus* a été introduite.

Diagnostic flore

Ces fourrés se caractérisent par une espèce exotique : *Desmanthus virgatus*. Les relevés comprennent en moyenne 5,5 espèces.

Espèce caractéristique du groupement : *Desmanthus virgatus*

Espèce caractéristique de variations : Aucune variation du groupement n'a été observée.

Flore compagne : *Chloris barbata*, *Heteropogon contortus*, *Tephrosia purpurea*, *Cynodon dactylon*, *Passiflora foetida*.

Variation du groupement

Aucune variation du groupement n'a été observée.

Valeur patrimoniale et menaces

Le cortège floristique comprend des espèces très communes et exotiques, ne présentant pas d'intérêt floristique particulier.

Desmanthus virgatus, espèce caractéristique du groupement a été introduite à La Réunion et est aujourd'hui considérée comme amphinaturalisée. L'espèce est de plus côté « 3 » selon l'échelle d'invasibilité de LAVERGNE (*en prép.*) qui considère l'espèce comme : « un taxon exotique » envahissant se propageant uniquement dans les milieux régulièrement perturbés par les activités humaines (bord de route, cultures pâturages...).

L'espèce, et plus largement le groupement, est susceptible de réduire l'expression des végétations indigènes (savanes à *Heteropogon contortus* notamment) avec lesquelles ils sont en mosaïque.

Cet habitat exotique envahissant présente un intérêt patrimonial très faible.

Discussion syntaxonomique

Le rattachement phytosociologique ne semble pas avoir été établi. Ce groupement a néanmoins une réalité numérique et de « terrain » dont la classification phytosociologique peut être établie au rang de l'association :

Association : *Desmanthetum virgati* ass. nov.

A ce jour, ce groupement est restreint sur les côtes rocheuses de la côte « sous le vent » de La Réunion, et le manque d'information relatif au groupement ne permet pas de justifier la classification des rangs phytosociologiques supérieurs.